



CDC des Maskoutains

Corporation de développement communautaire

FORTE DE SA COMMUNAUTÉ

QUELLE EST NOTRE VISION SOCIALE DU CENTRE-VILLE?
CONSIDÉRATIONS, PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS
DU MILIEU COMMUNAUTAIRE DE SAINT-HYACINTHE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU CHANTIER CENTRE-VILLE
DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE

OCTOBRE 2019



TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
SECTION I - NOS CONSIDÉRATIONS	4
SECTION II - NOS PRÉOCCUPATIONS.....	5
SECTION III – NOS RECOMMANDATIONS.....	6
EN CONCLUSION	7



PRÉAMBULE

À PROPOS DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES MASKOUTAINS

La Corporation de développement communautaire des Maskoutains (CDC des Maskoutains) a comme mission d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement socioéconomique de son milieu. En plus de favoriser la reconnaissance du mouvement communautaire à l'échelle du territoire d'appartenance, elle s'impose rapidement comme une actrice incontournable en action communautaire autonome et en développement social.

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

L'adoption en 2001 de la *Politique gouvernementale – L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*¹ a donné lieu à une définition précise de l'action communautaire autonome à partir de huit critères.

Les quatre premiers critères s'adressent à l'ensemble des organismes d'action communautaire :

- être un organisme à but non lucratif ;
- être enraciné dans la communauté ;
- entretenir une vie associative et démocratique ;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

S'ajoutent quatre critères supplémentaires pour les organismes d'action communautaire autonome (ACA) :

- avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté ;
- poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale ;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée ;
- être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

PROCESSUS DE CONSULTATION PARTICIPATIVE

Dans le cadre du chantier centre-ville, projet de revitalisation initié par la ville de Saint-Hyacinthe, la CDC des Maskoutains a sollicité la participation de 46 organismes communautaires œuvrant auprès de la population du centre-ville de Saint-Hyacinthe à se doter d'une vision sociale dans le cadre d'un processus de consultation participatif en trois volets.

En premier lieu, les organismes ont été invités à participer à un sondage afin de cibler leurs champs d'action, leurs axes d'intervention et leurs principales préoccupations. À cette première étape, 59 % des organismes sollicités ont répondu à ce sondage et quatre grands thèmes ont ressorti : la place des citoyennes et citoyens, la place du milieu communautaire, le logement social et abordable, ainsi que l'inclusion sociale.

Par la suite, les organismes ont été conviés à participer à la deuxième étape, le 12 septembre 2019, pendant laquelle ces quatre thèmes ont été discutés, travaillés et déclinés à travers trois perspectives : l'accessibilité, le socioéconomique et le développement durable. 25 organismes se sont prêtés à l'exercice.

Enfin, les organismes ont assisté, le 26 septembre 2019, à la troisième étape de la consultation participative afin de valider la vision sociale se trouvant dans le présent document. Cette vision sociale du milieu communautaire de Saint-Hyacinthe est composée de trois sections : nos considérations, nos préoccupations et nos recommandations.

¹ Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.



SECTION I – NOS CONSIDÉRATIONS

ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

L'éducation populaire autonome se définit par « l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui vise à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu »².

La majorité des organismes consultés font partie du mouvement de l'action communautaire autonome. Ce mouvement regroupe un ensemble d'organismes communautaires qui se caractérisent par un travail d'organisation communautaire, d'éducation populaire ou de défense collective des droits qui est axé sur la transformation sociale et le développement social.

Par conséquent, les organismes ont un rôle essentiel à jouer auprès de la population concernée par le projet chantier centre-ville afin de les informer et outiller adéquatement sur les principaux enjeux et impacts, mais également de s'assurer de bien transmettre les préoccupations et les besoins de ces citoyens et citoyennes tout en faisant valoir leur parole auprès des principaux intervenants politiques, économiques et institutionnels.

Par ce fait, les organismes considèrent la nécessité de réaffirmer leur rôle d'agentes et agents de transformation sociale en préconisant l'éducation populaire autonome auprès de la population en général et des différentes instances.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES PARTICIPENT AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Que ce soit, entre autres, par la défense de droits, l'accompagnement psychosocial, l'action bénévole, l'entraide et le soutien, les organismes communautaires sont naturellement perçus comme des acteurs incontournables au développement social de leur communauté et leurs actions quotidiennes ont des répercussions positives auprès d'une population des plus diversifiées.

Actuellement, 29 organismes sont situés directement au centre-ville de Saint-Hyacinthe avec une centaine de personnes qui y sont à l'emploi ou comme bénévoles.

Si nous ajoutons les organismes tenant leurs opérations en périphérie du centre-ville dans les quartiers Saint-Joseph et La Providence, quartiers ayant une faible offre commerciale et professionnelle, et dans le quartier Sacré-Cœur, quartier ayant une offre de services commerciaux et professionnels moins de proximité, ce sont tous les jours des dizaines d'organismes, des centaines de travailleuses, travailleurs et bénévoles qui gravitent autour ou au centre-ville avec un pouvoir économique appréciable.

Certes, aucune étude n'a été produite sur les impacts et retombées socioéconomiques des organismes communautaires maskoutains permettant d'appuyer la dernière affirmation. Mais les organismes sont d'avis que leur apport socioéconomique non négligeable au centre-ville de Saint-Hyacinthe est à considérer.

² Source : Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.



SECTION II – NOS PRÉOCCUPATIONS

L'INCLUSION SOCIALE

Selon le dernier recensement³, 4010 personnes habitent le centre-ville de Saint-Hyacinthe. Ces résidentes et résidents contribuent et participent activement à la vie citoyenne de ce quartier.

En respect de leur mission respective et en respect avec les critères de l'action communautaire autonome précédemment décrits, les organismes souhaitent que le projet de revitalisation soit un milieu de vie diversifié, à échelle humaine, qui favorise l'inclusion sociale et une réelle mixité sociale afin de permettre à des personnes issues de milieux sociaux différents de cohabiter dans le même quartier.

Par contre, l'expression « mixité sociale », employée par différentes instances dans le cadre du présent projet de revitalisation, nous amène à avoir comme préoccupation que cette expression devienne galvaudée afin de privilégier l'arrivée d'une population bien nantie et baliser ainsi un inévitable embourgeoisement.

LE RISQUE D'EMBOURGEOISEMENT

L'embourgeoisement est un phénomène urbain par lequel des personnes plus aisées s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit exclusif d'une couche sociale supérieure. C'est aussi un phénomène relié directement aux projets de revitalisation.

Le risque bien réel d'embourgeoisement de ce secteur névralgique préoccupe les organismes communautaires, en particulier sur les possibles répercussions se rattachant à ce phénomène : la délocalisation, le déracinement d'une communauté bien ancrée et l'homogénéisation d'un quartier à vocation populaire.

L'ACCESSIBILITÉ

Que ce soit l'accessibilité à des logements abordables⁴ et sociaux⁵, l'accessibilité à des logements adaptés, l'accessibilité à des commerces de proximité et l'accessibilité au centre-ville, les organismes consultés sont préoccupés par la nécessité que ces enjeux soient pris en compte dans l'élaboration du projet de revitalisation.

Nous souhaitons également que le réaménagement de la promenade longeant la rivière, la création d'espaces verts et d'espaces publics tiennent compte de cette préoccupation, tout en intégrant le transport actif et collectif dans le développement du centre-ville.

Par accessibilité, nous entendons une accessibilité financière et économique, mais également physique pour les personnes à mobilité réduite, dans une perspective inclusive ouverte à toutes et tous, et ce, autant pour les citoyennes et citoyens qui y habitent actuellement que pour les futurs résidentes et résidents.

LA DÉLOCALISATION

Considérant que de nouvelles constructions résidentielles verront le jour et que des immeubles actuels seront détruits, et en tenant compte des risques d'embourgeoisement, les organismes anticipent le relogement possible que subiront les citoyennes et citoyens qui habitent le centre-ville.

De plus, les organismes qui accompagnent et soutiennent les personnes qui seront délocalisées craignent une hausse des coûts sociaux⁶ rattachés à ces relogements.

³ Source : Statistique Canada, AD, 2016.

⁴ Selon la SCHL, un logement est considéré comme abordable s'il coûte moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage.

⁵ Selon le FRAPU, il existe trois grandes formes de logement social : les habitations à loyer modique (HLM), les coopératives d'habitation (COOP) et les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation.

⁶ Économie et externalités : les profits et les pertes dont on ne parle pas. Samuel Caron et Hugo Morin, IRIS.



SECTION III – NOS RECOMMANDATIONS

1. LOGEMENTS ABORDABLES ET SOCIAUX

Par l'ensemble de nos préoccupations et étant donné le manque considérable de logements abordables et sociaux disponibles et accessibles, nous recommandons que le projet chantier centre-ville intègre la création de logements abordables et sociaux à son plan de revitalisation.

De plus, compte tenu de l'absence d'une politique municipale et sous-régionale en matière de logement, nous recommandons que tous nouveaux développements de projets domiciliaires fassent preuve d'innovation afin d'offrir un ratio significatif de logements abordables et sociaux.

2. ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

L'accessibilité étant l'une de nos préoccupations, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, nous recommandons que le volet V – *Accessibilité* du *Programme de subvention pour la restauration des façades commerciales du secteur centre-ville* soit étendu pour l'ensemble des propriétaires d'immeuble à vocation commerciale et résidentielle.

De plus, ce programme devrait être davantage promu et diffusé auprès des propriétaires afin de les inciter, par responsabilité sociale, à se prévaloir de cette subvention permettant à une partie de la population de fréquenter et vivre au centre-ville.

3. INCITATIFS FINANCIERS POUR LA RÉNOVATION D'IMMEUBLES EXISTANTS

Afin de favoriser l'accessibilité aux logements pour toutes et tous ; de contrer les risques réels d'embourgeoisement ; et d'éviter la délocalisation possible de personnes moins nanties ; nous recommandons la création d'incitatifs financiers pour la rénovation d'immeubles existants pour les propriétaires actuels et futurs.

Que ce soit par la création d'un fonds de développement durable, par l'octroi de subvention ou par la création d'allègements fiscaux, nous recommandons la mise en place d'incitatifs financiers permettant la rénovation et la restauration d'immeubles existants, ou permettant la transformation d'immeubles existants en logements abordables et sociaux, le tout dans une perspective écoresponsable.

4. COMITÉ CONSULTATIF MULTISECTORIEL

Étant donné nos considérations, l'ensemble de nos préoccupations et considérant que les citoyennes et citoyens ont une vaste connaissance du milieu dans lequel ils vivent, connaissance qui est riche en information sur leur quartier et sur leurs besoins, nous recommandons la création d'un comité consultatif permanent et multisectoriel afin de favoriser la participation citoyenne.

Ce comité serait dédié aux enjeux socioéconomiques en matière de logement, de mobilité, d'accessibilité et d'écoresponsabilité dans une perspective globale.

5. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Considérant que les organismes communautaires participent au développement social de leur ville et qu'ils privilégient l'éducation populaire autonome afin d'être le porte-voix des préoccupations légitimes de leurs membres et des enjeux les concernant, nous recommandons l'ajout de deux sièges à l'actuel CCU : un siège réservé à un organisme d'action communautaire autonome et un siège réservé à un organisme environnemental. Ces deux organismes seraient désignés par le milieu communautaire de Saint-Hyacinthe.

De plus, nous encourageons le CCU à se doter d'un outil d'analyse neutre afin d'évaluer les impacts sociaux, l'acceptabilité sociale et l'écoresponsabilité des projets de développement résidentiel et commercial.



EN CONCLUSION

Par la diversité de nos champs d'activités et de nos missions respectives, nous avons comme organismes d'action communautaire autonome un rôle essentiel à jouer auprès de la population que nous représentons et des diverses instances concernées par le projet de revitalisation du centre-ville de Saint-Hyacinthe : celui de vecteur de changement.

Nous souhaitons comme organismes communautaires être reconnus comme un incontournable en matière de développement social, mais aussi comme une force participative à la vitalité économique.

Nous souhaitons aussi que nos préoccupations présentées dans ce présent document soient bien entendues et comprises par l'ensemble des différentes instances socioéconomiques et politiques liées au projet de revitalisation. Elles sont le reflet concret et réel des préoccupations de la population que nous rencontrons au quotidien.

Nous voulons un milieu de vie inclusif, accessible, à dimension humaine, qui favorise la diversité, l'écoresponsabilité, le logement social et abordable, les commerces de proximité, les espaces verts, le transport actif et collectif ainsi que l'implication citoyenne.

Ceci est notre vision sociale.